Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 10 Joumada I 1443
14 Décembre 2021

N° 118

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2792**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2796**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2802**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2803**
Avis aux créanciers..... **2806**
Convocations
Sociétés anonymes **2806**
Autres sociétés **2811**
Divers
Avis au public..... **2812**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE ITALCAR SA

Capital social : 3000 000 Dinars

Rue n°8612 Impasse n°4, Zone Industrielle de la Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

RC : B015222205

Matricule Fiscal : 937892/D/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2011, enregistré le 3 août 2011 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Bureau - Tunis sous le numéro n°11807716 quittance n°9219 et déposé au Registre National des Entreprises le 6 août 2011, il a été décidé l'approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2010 et affectation des résultats.

2021R02992SANB2

SOCIETE ITALCAR SA

Capital social : 3000 000 Dinars

Rue n°8612 Impasse n°4, Zone Industrielle de la Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

RC : B015222205

Matricule fiscal : 937892/D/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 mars 2009, enregistré le 01 juin 2009 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Bureau - Tunis sous le numéro n°9805461 quittance n°7003 et déposé au Registre National des Entreprises le 6 juin 2009, il a été décidé de modifier les articles 11, 13 et 17 des statuts. Les dits articles concernent la durée des fonctions des administrateurs, le bureau de conseil et la délégation des pouvoirs.

2021R02993SANB2

Réalisation de l'augmentation du capital social de la société

USINE NOUVELLE DES PATES ALIMENTAIRES HABIB MELLOULI & CIE

Société anonyme

Siège social : Avenue Habib Mellouli - 4002 - Sousse

Identifiant unique : 0004586H

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 21 septembre 2021, enregistré à la recette des finances le 24/9/2021 sous le numéro 21501775, quittance numéro M041289 dont une copie du projet a été déposée au Centre du Registre National des Entreprises le 24/11/2021 sous le numéro 2021111912 il a été décidé d'augmenter le capital social de la Société en numéraire d'un montant global de 23.000.000 dinars pour le porter de 14.345.000 dinars à 37.345.000 dinars, et ce par l'émission de 230.000 actions nouvelles de 100 dinars chacune. Ladite augmentation du capital se trouve ainsi intégralement réalisée, de nouveaux statuts ont été adoptés.

Ont été déposés au Centre du Registre National des Entreprises, le 24/9/2021 sous le numéro 2021111912 un exemplaire original du procès-verbal susmentionné, du procès-verbal du Conseil d'Administration du 6/9/2021 enregistrement numéro 21801774 quittance numéro M041285 de la déclaration de versement et de souscription du 19/11/2021 quittance numéro M057903 et de la liste des souscripteurs et état des versements du 19/11/2021 enregistrement numéro 21702249 quittance numéro M057802.

2021S01369SANB2

Société Bourgo Center Immobilière

N° CNSS : 310879/91

Identifiant unique registre national des entreprises : 1209348M

Code fiscal : 1209348/M/A/M/000

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue le samedi 28/8/2021 à Midoun Djerba enregistré à la recette des finances de Midoun le 8/9/2021 sous le n°21702926 quittance n°M044446, dont un exemplaire a été déposé au greffe du centre national du registre des entreprises du tribunal de 1ère instance de Médenine le 17/11/2021 sous le n°2021109872, il a été approuvé à l'Unanimité ce qui suit :

- Le rapport du conseil d'administration relatif à la gestion 2020.
- Les états financiers de l'exercice 2020.
- Les opérations et conventions entrant dans le cadre des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.
- Donner quitus entier aux membres du Conseil d'Administration.
- Le renouvellement des membres du Conseil d'Administration pour la période de 3 ans (2021 - 2022 - 2023) et qui sont :
- Monsieur Romdhane Rahli.
- Monsieur Hamdene Labbassi.
- Mr Souheil Rahli.
- Mr Mohamed Rahli.
- Mr Arafet Rahli.
- Mme Jamila Rahli.
- La Société Innovation Packaging And Technologies (INPACKT).
- La Société Bourgo Trade and Development (BTD).
- La désignation de la Société Conseil et Audit comme commissaire aux comptes de la société Bourgo Center Immobilière pour la période de trois ans (2021, 2022, 2023).

2021X01443SANB2

Notice

Emission de titres participatifs réservée à la Banque Internationale Arabe de Tunisie,

AU TUNISIAN AMERICAN ENTERPRISE FUND

Et à la Caisse des Dépôts et des Consignations

Décidée par l'assemblée générale ordinaire du 1er décembre 2021

Etablie conformément aux articles 164 et 368 et suivants du Code des Sociétés Commerciales

INMA HOLDING

Société anonyme

Ne faisant pas appel public à l'épargne

Au capital social de 500.000 DT

Siège social : Résidence Ichbilia, 1er étage Bloc B, Bureau B 1.1, Lac II, Les Berges du Lac, 1053, Tunis - Tunisie

Matricule fiscal / Identifiant unique : 1539254/S

Conformément aux dispositions des articles 164 et 368 et suivants du code des sociétés commerciales, l'AGO du 1er décembre 2021 a décidé de procéder à l'émission des

titres participatifs. La souscription de ces titres participatifs est réservée à LA BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE, au TUNISIAN AMERICAN ENTERPRISE FUND et à LA CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS dans les proportions suivantes :

- LA BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE : quinze (15) titres participatifs

- TUNISIAN AMERICAN ENTERPRISE FUND : Neuf (9) titres participatifs i et

- LA CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS : Six (6) titres participatifs.

SOCIETE EMETTRICE : INMA HOLDING, société anonyme au capital social de 500.000 DT, initialement inscrite au registre du commerce au tribunal de 1ère instance de Tunis sous le numéro B01227282017, titulaire de l'identifiant unique au Registre National des Entreprises numéro 1539254/S, ayant son siège social sis à la Résidence Ichbilia, 1er étage Bloc B, Bureau B1.1, Lac II, les Berges du Lac, 1053 Tunis - Tunisie.

Montants de l'émission de titres participatifs :

- Un million de Dinars Tunisiens (1.000.000 DT); et

- Deux millions de Dinars Tunisiens (2.000.000 DT).

Objet social : La détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés.

Durée : 99 ans.

Dépôt du procès-verbal : Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 1er décembre 2021 a été déposé au Centre du Registre National des Entreprises en date du 6 décembre 2021 sous le n°2021114776 et dont une annonce qui sera publiée au Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises et dans deux quotidiens dont un en langue arabe.

Nombres et valeur des titres participatifs à émettre :

- Dix (10) titres participatifs, d'une valeur nominale de cent mille Dinars Tunisiens (100.000 Dt) chacun, totalisant un montant global d'un million de Dinars Tunisiens (1.000.000 DT) ; et

- Vingt (20) titres participatifs, d'une valeur nominale de cent mille Dinars Tunisiens (100.000 DT) chacun, totalisant un montant de deux millions de Dinars Tunisiens (2.000.000 DT).

Libération : intégrale à la souscription.

Forme des Titres Participatifs : les titres participatifs seront nominatifs. La propriété des titres participatifs sera établie par une inscription en compte au nom de leur titulaire dans les registres de la Société.

Période de souscription : La souscription des titres participatifs objet de l'émission pourra être réalisée durant un délai de six (6) mois commençant à courir à compter de la date de parution de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne. Il est précisé que ce délai de six (6) mois pourra être clôturé par anticipation dès souscription de la totalité des obligations.

Modalités de souscription : en numéraire.

Date de Jouissance : à la date de clôture de souscription.

Rémunération :

Taux de profit global prévu : La rémunération des titres participatifs est annuelle. Elle comporte, pour chaque année une avance et un complément variable calculés comme suit :

- Avance annuelle : Une avance annuelle de 0,1% calculée sur la valeur nominale payable le 30 avril de l'année suivante.

- Complément variable : Un complément variable calculé par référence au résultat avant impôt de la société et après déduction de la première partie de la rémunération des titres participatifs, payable 30 jours après l'arrêt des comptes de l'année concernée par le conseil d'administration de la société, étant précisé que l'arrêt des comptes d'une année sera réalisé au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Ce résultat avant impôts servira à rémunérer en priorité les porteurs de titres participatifs sans que cette rémunération ne dépasse l'équivalent d'une rémunération annuelle composée de 8,0% de la valeur nominale des titres participatifs, en tenant compte de tous les avances annuelles et compléments variables déjà versés aux porteurs de titres participatifs.

Durée des titres : 7 ans (sauf en cas de liquidation de la Société, les titres participatifs seront remboursés par la Société le septième anniversaire de la date de clôture de souscription). Etablissements domiciliataires : Il s'agit d'un placement sans appel public à l'épargne, le montant des souscriptions sera libéré sur le compte courant d'INMA HOLDING ouvert sur les livres de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT), Agence les Jardins du Lac (M4) sous le numéro TN59080670220410 00401179.

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre de titres participatifs détenus ainsi que la tenue du registre des titres participatifs seront assurés durant toute la durée de vie des titres participatifs par INMA HOLDING.

Modalités et délais de délivrance des titres : le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation de propriété des titres participatifs souscrits délivrée par INMA HOLDING.

Mode de placement : Il s'agit d'un placement privé au profit de LA BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE, du TUNISIAN AMERICAN ENTERPRISE FUND et de LA CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS.

But de l'émission : financer les investissements d'INMA HOLDING dans les cibles qu'elle aura présélectionnées ainsi que les dépenses liées à ces investissements.

Garantie : Les titres participatifs ne sont assortis d'aucune garantie. Les titres participatifs ne sont remboursables en cas de liquidation qu'après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

Apport en nature : Néant.

Avantages particuliers prévus statutairement : Néant.

Les conditions d'admission aux Assemblées Générales des titulaires de titres participatifs et d'exercice du droit de vote : Les titulaires de titres participatifs peuvent seuls assister à l'assemblée générale des titulaires de titres participatifs sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Répartition du résultat, constitution des réserves et répartition du boni de liquidation : Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et des autres charges sociales ainsi que de tous les amortissements de l'actif social, majorés ou minorés des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction d'une fraction égale à cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.

L'assemblée générale ordinaire pourra toujours sur la proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices. En cas de liquidation de la société, le boni de liquidation est réparti entre les actionnaires proportionnellement à leur participation dans le capital social de la société.

Modalités de convocation de l'Assemblée Générale Spéciale des titulaires de titres participatifs et lieu de réunion :

La convocation de l'assemblée générale spéciale aura lieu conformément aux dispositions des articles 354 et suivants du Code des Sociétés Commerciales. La réunion de l'Assemblée se tiendra dans le lieu précisé dans la convocation.

2021402998SANB2

Démission d'un administrateur et nomination d'un nouvel administrateur

BONNA BETON MATERIAUX PREFABRIQUES BBMP

Société anonyme

Siège social : 58 Avenue Habib Bourguiba Mégrine

Identifiant unique : 0341455A

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 5 octobre 2021, enregistré à la recette des finances des actes de sociétés 1er bureau - Tunis en date du 28 octobre 2021 (numéro 21806863 quittance numéro 8850), il a été décidé de :

1. Accepter la décision de démission de l'Administrateur Monsieur Emmanuel Croissandeau.

2. Coopter Madame Emmanuelle Cochard en remplacement de l'Administrateur démissionnaire.

Ont été déposés au Centre du Registre National des Entreprises, le 24 novembre 2021 sous le numéro 2021112005, un exemplaire original du procès-verbal susmentionné.

Le dépôt a été publié au Borne du Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises sous le numéro 239 en date du 30 novembre 2021.

2021403005SANB2

Cession et acquisition d'actions, Agrément d'un nouvel actionnaire,

Démission et cooptation d'un administrateur

BONNA TUNISIE

Société anonyme

Siège social : 58 Avenue Habib Bourguiba Mégrine

Identifiant unique : 0001901K

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 4 octobre 2021, enregistré à la recette des finances des actes de sociétés 1er bureau-Tunis le 28 octobre 2021 (numéro 21806862 quittance numéro 8849), il a été décidé de :

1. Autoriser la cession de la totalité des actions de la société Bonna Sabla, soit 327.384 actions, qu'elle détient dans la société Bonna Tunisie au profit de la société Consolis International SAS qui devient, nouvel actionnaire au sein de la société Bonna Tunisie.

2. Acquérir 20.001 actions détenues par la société Bonna Sabla dans la société Philbert Tunisie ainsi que 1 action détenue par la société Bonna Sabla dans la société Bonna Béton Matériaux Préfabriqués (BBMP).

3. Céder 1 action qu'elle détient dans le capital de la société Philbert Tunisie au profit de la société Bonna Béton et Matériaux Préfabriqués (BBMP).

4. Accepter la démission de la société Bonna Sabla de son mandat d'administrateur.

5. Coopter la société Consolis International SAS représentée par sa représentante permanente Madame Emmanuelle Cochard, en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Ont été déposés au Centre du Registre National des Entreprises, le 24 novembre 2021 sous le numéro 2021111730, un exemplaire original du procès-verbal susmentionné, l'attestation d'enregistrement à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis de la cession de 327.384 actions au profit de Consolis International SAS, la liste des actionnaires et la déclaration du Bénéficiaire effectif.

Le dépôt a été publié au Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises sous le numéro 239 en date du 30 novembre 2021.

2021403006SANB2

Cession d'actions, agrément d'un nouvel actionnaire,

Démission et cooptation d'un administrateur

BONNA BETON MATERIAUX PREFABRIQUES BBMP

Société anonyme

Siège social : 58 Avenue Habib Bourguiba Mégrine 2033

Identifiant unique : 0341455A

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 4 octobre 2021, enregistré à la recette des finances des actes de sociétés 1er bureau-Tunis le 28 octobre 2021 (numéro 21806864 quittance numéro 8851), il a été décidé par la société BBMP de :

1. Autoriser la cession d'une (1) action de Monsieur Jean-Marc Mercier au profit de Madame Sonia Grati et d'agréer cette dernière comme nouvelle actionnaire.

2. Cession d'une (1) action de Bonna Sabla au profit de Bonna Tunisie.

3. Accepter la décision de démission de la société Bonna Sabla de son mandat d'administrateur.

4. Coopter Monsieur Morsi Mellouli en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Ont été déposés au Centre du Registre National des Entreprises, le 24 novembre 2021 sous le numéro 2021111734, un exemplaire original de chacun du procès-verbal susmentionné, l'attestation d'enregistrement à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis de la cession de l'action au profit de Madame Sonia Grati et d'une action au profit de Bonna Tunisie, la liste des actionnaires et la déclaration du Bénéficiaire Effectif.

Le dépôt a été publié au Borne du Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises sous le numéro 239 en date du 30 novembre 2021.

2021403007SANB2

Cession d'actions, agrément d'un nouvel actionnaire,

Démission et cooptation d'administrateurs

PHILBERT TUNISIE

Société anonyme

Siège social : 58 Avenue Habib Bourguiba Mégrine

Identifiant unique : 0492565 T

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 4 octobre 2021, enregistré à la recette des finances des actes de Sociétés 1er bureau-Tunis le 28 octobre 2021 (numéro 21806861 quittance numéro 8848), il a été décidé par Philbert Tunisie de :

1. Autoriser la cession de l'action détenue par la société Bonna Sabla au profit de Bonna Béton Matériaux Préfabriqués (BBMP) et décide de l'agréer comme nouvel actionnaire.

2. Autoriser l'acquisition par la société Bonna Tunisie de 20.001 actions détenues par la société Bonna Sabla dans Philbert Tunisie.

3. Accepter la démission de la société Bonna Sabla et de Monsieur Emmanuel Croissandeau de leurs mandats d'administrateurs.

4. Coopter Monsieur Morsi Mellouli en remplacement du démissionnaire la société Bonna Sabla,

5. Coopter Madame Emmanuelle Cochard en remplacement du démissionnaire Monsieur Emmanuel Croissandeau.

Ont été déposés au Centre du Registre National des Entreprises, le 24 novembre 2021 sous le numéro 2021112009, un exemplaire original du procès-verbal susmentionné, copie conforme de chacune des deux (2) attestation d'enregistrement à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis de la cession de 20.001 actions et d'une (1) action, la liste des actionnaires et la déclaration du Bénéficiaire Effectif.

Le dépôt a été publié au Borne du Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises sous le numéro 238 en date du 29 novembre 2021.

2021403008SANB2

Agrément de cession d'une action

PHILBERT TUNISIE

Société anonyme

Siège social : 58 Avenue Habib Bourguiba Mégrine

Identifiant unique : 0492565 T

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 mai 2021, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 30 août 2021 (numéro 21703717 quittance numéro 50149), il a été décidé d'autoriser Monsieur Lotfi Rouissi de céder l'action qu'il détient dans Philbert Tunisie à Monsieur Fathi Derbal.

Ont été déposés au Centre du Registre National des Entreprises, le 24 novembre 2021 sous le numéro 2021111736, un exemplaire original du procès-verbal susmentionné, l'attestation d'enregistrement à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis de la cession de l'action au profit de Monsieur Fathi Derbal, la liste des actionnaires et la déclaration du Bénéficiaire Effectif.

Le dépôt a été publié au Borne du Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises sous le numéro 239 en date du 30 novembre 2021.

2021403009SANB2

Agrément de cession de parts sociales,

Agrément d'un nouvel associe et modification corrélative des statuts

CONSOLIS ENGINEERING SERVICES TUNISIA (CEST)

Société à responsabilité limitée

Siège social : 58 Avenue Habib Bourguiba Mégrine

Identifiant unique : 1219973 N

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 septembre 2021, enregistré à la recette des finances des actes de sociétés 1er bureau - Tunis le 1er novembre 2021 (numéro 21806907 quittance numéro 8912), il a été décidé de :

1. Agréer l'acquisition par la société Consolis International SAS de la totalité des parts sociales soit 1.800 parts de la société Bonna Sabla détenues dans CEST et de l'agréer comme nouvel associé.

2. Modifier l'article 6 des statuts en conséquence.

Ont été déposés au Centre du Registre National des Entreprises, le 3 novembre 2021 sous le numéro 2021106103, un exemplaire original du procès-verbal susmentionné, du contrat de cession de parts sociales entre la société Bonna Sabla et la société Consolis International en date du 28 septembre 2021 et de la déclaration du bénéficiaire effectif.

Le dépôt a été publié au Borne du Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises sous le numéro 221 en date du 4 novembre 2021.

2021403010SANB2

LA BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS «BTE»

Société anonyme

Matricule fiscal : 0015094BPM000

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire de la Banque de Tunisie et des Emirats «BTE», tenue le 28/4/2021, enregistré à la Recette des Finances de la Rue d'Autriche, Tunis, le 30/6/2021 (Quittance n°M042505) et déposé au Registre National des Entreprises sous le n°2021109370, il a été décidé l'approbation de ce qui suit :

1- Les états financiers individuels et les états financiers consolidés clôturés le 31/12/2020 ;

2- Les conventions prévues par l'article 62 de la loi n°2016-48 du 11/7/2016 relative aux banques et aux établissements financiers, par l'article 200 et suivants et par l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

3- Le renouvellement du mandat des deux commissaires aux comptes actuels : Cabinet Nour El Houda HNAN «CNH» et Cabinet Hichem Chekir «CHH» pour les années 2021-2022-2023.

2021403028SANB2

Transfert du siège social de la Banque de Tunisie et des Emirats "BTE" et mise à jour des statuts

LA BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS «BTE»

Société anonyme

Matricule fiscal : 0015094BPM000

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire de la Banque de Tunisie et des Emirats «BTE», tenue le 28/4/2021, enregistré à la Recette des Finances de la Rue d'Autriche, Tunis, le 30/6/2021 (Quittance n°M042720) et déposé au Registre National des Entreprises sous le n°2021109370, il a été décidé ce qui suit :

1- Le transfert du siège social de la Banque de Tunisie et des Emirats «BTE» de l'ancienne adresse sise au 05 Bis, Rue Mohamed Badra, 1002, Tunis, à la nouvelle adresse sise à l'Avenue de Mohamed Béji Caïd Essebssi, Lotissement BC8-AFH, Centre Urbain Nord, 1082, Tunis;

2- La mise à jour des statuts de la Banque de Tunisie et des Emirats suite au transfert du siège social et afin qu'ils soient en harmonie avec les dispositions de la loi 2019-47 du 29/5/2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

2021403029SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Ouverture d'un point de vente secondaire

Société AKRAM MOTORS

SARL au capital de 15 MD

MF : 1379293 J

CNSS : 538860-25

D'un acte ssp en date du 02-02-2017 et enregistré à la recette des finances de la rue d'Autriche Tunis en date du 3-02-2017 enregistrement n°17800622 et Quit n°M010705 dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance de Bizerte en date du 28/3/2017 sous le n° de dépôts 201715725 il appert l'ouverture d'un point de vente secondaire au 7 ave de l'Environnement Jarzouna.

2021R03007SRLB2

Société PROMOVAL

Société à responsabilité limitée

Au capital de 2.000.000,000 DT

Siège social : A-2.1, 2ème étage, Complexe immobilier Yasmine Tower, Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre, 1082 - Tunis

Identifiant unique : 1319115H

Suivant assemblée générale extraordinaire tenue le 3 décembre 2021, dont son procès-verbal a été enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 7 décembre 2021 (enregistrement n°21506617 quittances n°M007118 et M007119), il a été décidé l'approbation de :

- Changement de la dénomination sociale soit Société PROMOVAL ;

- Transfert du siège social à la nouvelle adresse soit A-2.1, 2ème étage, Complexe immobilier Yasmine Tower, Centre Urbain Nord, Boulevard de la terre, 1082 Tunis:

L'augmentation du capital social en numéraires pour s'augmenter à 2.000, 000, 000 DT;

- Changement de la durée du mandat du gérant soit pour une durée indéterminée;

- La mise à jour et l'adoption des nouveaux textes des statuts en date du 3 décembre 2021. Les statuts mis à jour ont été enregistrés à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 7 décembre 2021 (enregistrement n°21506619 quittance n°M007121).

Une copie de l'assemblée générale extraordinaire et des statuts mis à jour ont été déposées au registre national des entreprises en date du 8 décembre 2021 sous le numéro 2021115410. La publication légale a été publiée au niveau du journal officiel du registre national des entreprises en date du 8 décembre 2021 sous le numéro 245, annonce n°2021115410.

2021X01449SRLB2

Quitus au gérant

Dissolution de la société

Et nomination d'un liquidateur

SOCIETE RICHE FIL (en Liquidation)

S.A.R.L au capital social : 30.000, 000 DT

Siège social : 12 rue de la Teinturerie Z.I Sidi Rezig Ben Arous

IU : 0001870W

(Dossier de Liquidation n°225)

Conformément au P.V de l'A.G.E.O du 21/10/2021 enregistré à la recette des finances Mégrine le 15/11/2021 sous le n°21705055 quittance n°M063876 déposé au Registre National des Entreprises le 19/11/2021 sous le n°2021110704, il a été décidé l'octrois du quitus au Gérant Maître Mhamed Ghidhaoui concernant sa Gérance de la société «Riche Fil», mettre fin à son mandat de Gérant de la société, la dissolution de la société et la nomination de Maître M'hamed Ghidhaoui comme Liquidateur pour réaliser sa mission sous le contrôle du Juge-Commissaire.

Il appartient à tous les créanciers de la société «Riche Fil» de présenter leur dettes au liquidateur soit directement à son bureau sis au 19 rue de Libye 4ème étage Lafayette Tunis 1002 soit par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 15 jours à partir de cette publication. Ce délai est augmenté de 30 jours pour les créanciers domiciliés hors du territoire tunisien.

2021403021SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Acte d'échange d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte d'échange de propriété dument signé à la commune de Ghardimaou en date du 30/11/2021 enregistré à la recette des

finances de Ghardimaou le 01/12/2021 sous le n°21101466 selon quittance n°M039038 rédigé par Maître Ghrairi Mondher avocat à la cour, le dénommé Amar Ben Mohamed Salah Hamdi bijoutier résidant à Henchir Smaitia Fernana titulaire de cin n°07802205 et le dénommé Samir Ben Mohamed Salah Hamdi bijoutier résidant à 79 rue Habib Bourguiba Ghardimaou Jendouba titulaire de cin n°02577007 ont échangé la propriété du fonds de commerce de chacun qui consiste en une boutique de bijoux sis à rue Habib Bourguiba Ghardimaou dont le propriétaire est le contractant Amar Hamdi et en une boutique de bijoux sis à rue de la république délégation de Fernana dont le propriétaire est le contractant Samir Hamdi et ce gratuitement vu l'égalité de la valeur des deux boutiques dont elle est estimée à dix milles dinars chacun.

Aux fins d'oppositions dans le délai de 20 jours à partir de l'avis de vente publier au JORT chacun à élu adresse à celle de son fonds de commerce.

Cette annonce a été parue au journal Echourouk du 7/12/2021.

2021T01181FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé fait le 22/11/2021 enregistré à la recette des finances de BV la gare le 23/11/2021 Quittance n°M042818 enregistrement n°21201971, M Anwar Lakhdar a vendu à M Adnen Gamlouli (C.I.N. 07160732 délivrée le 28/6/2002) les éléments corporels et incorporels du Fonds de commerce sis à Boulevard 15 octobre n°54 Elwardia Tunis désigné à la vente des étagères en Métal, l'opposition sera entre les mains de M Anwar Lakhder à son adresse, boulevard des pins Elmourouj I Ben Arous dans les 20 jours à la rigueur après la publication de cette annonce au jort La publication au journal quotidien Alchourouk est fait le 01/12/2021.

2021T01191FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 19 Août 2021 et enregistré à la recette des finances rue d'Autriche Tunis le 20/8/2021 (Reçu n°M053014 enregistrement n°21203354 Avenant au contrat Complémentaire d'une vente d'un fonds de commerce en vertu d'un acte sous seing privé le 7/10/2021 et enregistré à la recette des finances Rue Al Jazira le 14/10/2021 Tunis Reçu n°M058629 Enregistrement n°21702913 Monsieur Mohamed Ben Hadj Yahia a vendu la totalité du fonds de commerce à la société le ZN Restaurants s.a.r.l représentée par sa gérante Mme Lamia Guemara sis et exploité au 21 rue les Jasmins - rue de jardin Rez-de-chaussée - la Marsa avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée à l'adresse du fonds de commerce au dessus sis 21 rue les Jasmins rez-de-jardin Rez-de-chaussée - la Marsa dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au Journal le Quotidien daté du 7/12/2021.

2021T01196FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé en date du 17 Novembre 2021 enregistré à la recette des finances cité administrative l'Ariana le 18 novembre 2021 quittance n°M102610 n° d'enregistrement 21205877 établi par maître Aziz Ben Aziza matricule fiscal 323791 MPA 00033 rue Lenine Tunis.

La Société Medinet Plus SARL matricule fiscal 112189G son siège au 55 avenue Ibn Khaldoun Ariana représentée légalement par son gérant Abdelkrim Bradai CIN : 04755860 a vendu la totalité du fonds de commerce exercé à son siège précité pour toutes activités commerciales à Monsieur Sami Ben Salah Ben Rebeh CIN n°08334541 domicile au 24 avenue Mustapha Mohsen Borj el Ouzir Ariana

Toutes oppositions doivent être adressées au domicile élu de l'acquéreur à l'étude du maître Aziz Ben Aziza 33 rue Lenine 1001 Tunis - horaires administratifs - dans un délai de 20 jours à partir de la date de sa parution au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux quotidiens Echourouk et le Temps le 2 décembre 2021.

2021T01199FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé, enregistré à la recette des finances de Hammam-lif le 3 décembre 2021, par la quittance n°M049969 sous le numéro d'enregistrement 21202425, Monsieur Ramzi Ben Sassi demeurent au n°05 rue 20 mars 1956 Hammam-lif Ben Arous a cédé à la société SGQS Ben Sassi sous l'identifiant unique 1736726E sise au n°008 rue de l'Environnement Hammam-Lif 2050 le fonds de commerce exploité en vente des produits de quincaillerie avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 8/12/2021.

2021R02996FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente enregistré à la recette des finances rue Boulbalba Mrabet Gabès le 22/11/2021 sous le n°21207120, Mr Mouldi Ben Mohamed a vendu à Mr Abdelkader Taboucha la totalité du fonds de commerce d'un local de casse-croûte sis à la cité Erriadh en face de la salle couverte Zrig Gabès.

Toute opposition doit être faite entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce à la cité Erriadh en face de la salle couverte Zrig Gabès, dans les 20 jours à partir de la parution de présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien du 4/12/2021.

2021R03002FCCC2

Achat d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'achat d'un fonds de commerce daté le 11 novembre 2021, enregistré à la recette des finances Houmt Soug Djerba le 16 novembre 2021 sous le n°21204560 Quittance n°M084440. Mr Othman Ben Abdeltif Elhakim ayant CIN n°09139008 a vendu le fonds de commerce à Mr Abdelbasset Ben Mabrouk Aloui ayant CIN n°13403338, la totalité du fonds

de commerce du local tout commerces, sis à rue Habib Bourguiba Houmt souk jerba n°55 avec leurs éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée le samedi 27/11/2021.

2021R03003FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Ras Jbal le 3/12/2021 sous quittance n°M064666 sous le n° d'enregistrement 21203466 Henda Ben Abdenbi, Maram Abdenbi et Khmais Abdenbi ont cédé à Mr Houssem Abdenbi le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité entant que boulangerie sis Zouaouine, 7024 Bizerte.

Toutes oppositions seront reçues à l'adresse du Fonds de commerce.

Cette annonce est publiée aux journaux Achorouk et le Quotidien le 9/12/2021.

2021R03005FCCC2

Concession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Bir Al-Kassaa sous le numéro 21201556, le numéro M035729 le 11/12/2021. Monsieur Akram Ghaith a cédé à Monsieur Wissam Briki la totalité du fonds de commerce sis au rez-de-chaussée de la résidence d'Al-Rayhan Al-Morouj 5 Ben Arous, qui est destiné à la vente de Fast-food.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Monsieur Wissam Briki sis à l'adresse du fonds de commerce et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le samedi 01/12/2021 aux journaux Echourouk et le Quotidien.

2021R03008FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 5/11/2021, enregistré à la recette des finances de Midoun le 9/11/2021, quittance n°M054750, enregistrement n°21203848, Abdalla Swabni a vendu à la société la Fidèle Gros, une SARL en cours de constitution, au nom de son représentent légal Imed Winich, le fonds de commerce exploité dans l'activité de lavage de voitures, vente et changement d'huiles sis à l'avenue de la liberté Midoun Djerba. Les oppositions sont recevables auprès de l'acheteuse à l'adresse du fonds de commerce et cela dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la publication de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne. Cet avis a été publié le 12/11/2021 au journal quotidien Chourouk.

2021R03011FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, rédigé par Maître Maher Ouakaa, avocat près la cour de cassation, en date du 10/11/2021, enregistré à la recette des finances à Soliman en date du 25/11/2021 sous le n°21202609 quittance n°M043195, Mr. Hamouda Ben Hamouda sis à cité Erraja n°19 Tebourba la Manouba, titulaire de la cin n°00836598, a vendu l'ensemble du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité dans le commerce d'habillement et de prêt à porter au local sis au n°14 avenue 14 Janvier (ex 7 Novembre) Soliman Nabeul, au profit de Madame Hayet Aloui sis rue El Qods Soliman Nabeul, titulaire de la cin n°06255723. Conformément à l'alinéa 2 de l'article 191 du code de commerce, le domicile élu dans le ressort du tribunal où se trouve le fonds de commerce vendu, a été fixé chez l'acquéreuse Mme Hayet Aloui à son domicile sis à la cité Erraja n°19 Tebourba la Manouba, dans lequel un exemplaire du contrat de vente a été déposé conformément à l'article 192 du code du commerce.

Les oppositions, le cas échéant, seront reçues entre les mains de l'acquéreuse à son domicile sus indiqué ou à l'étude du rédacteur de l'acte de vente, Maître Maher Ouakaa (Désigné séquestre du prix de vente) dont l'étude est sise au 2ème étage du bloc B de l'immeuble dénommé Espace El Aziz, 29 rue Abou Hamed El Ghazali Montplaisir 1073 Tunis.

Les délais de réception des oppositions sont de vingt jours dès l'insertion de ce communiqué publicitaire de vente dans le Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT).

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» du 3/12/2021.

2021R03015FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Kssibet Mediouni le 4/4/2018 quittance n°MO11427. Mr Bassem Sayadi a vendu à Mr Nabil Sayadi la totalité du fonds de commerce nommé "Café virage" sis à la rue de l'Environnement à Touza.

Toute opposition à cette vente sera acceptée entre les mains de l'acheteur Monsieur Nabil Sayadi et ce dans un délai de 20 jours à partir de l'annonce au JORT.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 6/12/2021.

2021S01381FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé en date du 01/12/2021, enregistré à la recette des finances sakiet eddayer Sfax en date du 01/12/2021, n° de quittance M050458 enregistrement n°21201798, Mr Fraj Guidara titulaire de la CIN n°01284982 a vendu à Mr Haitham Maazoun titulaire de la CIN n°08770602 la totalité du fonds de commerce sis à Rue Habib Bourguiba Sakiet Eddayer Sfax.

Les oppositions seront reçues au bureau de Maître Wassim Ben Makhlouf Avocat à la cour rue Taher Sfar Imm centre marhaba A 19 Sfax dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la date de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Le Quotidien du 3/12/2021.

2021X01448FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Mr. Mourad Ben Mohamed Maaloul avise que son père lui a donné la totalité du fonds de commerce destiné à la vente et réparation de vélos et vélos moteurs et accessoires avec tous ses composants exploités dans un local sis à route de Gremda km 2.5 Merkez Chaabouni Sfax. La valeur du don est vingt mille dinars selon acte de donation dressé par les notaires Wassim Karoui et Mohamed Ouali.

Les oppositions doivent parvenir au bureau du Notaire Wassim Karoui sis à la rue des Notaires Kassriat El Ochor dans un délai de 20 jours de la date de l'apparition du présent au Journal Officiel de la République Tunisienne. Toute opposition hors délai sera rejetée. Ce même avis été publié au journal quotidien Echourouk en date du 3 décembre 2021.

2021X01450FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 02-12-2021 enregistré à la recette des finances rte Tunis Sfax le 6-12-2021 sous le numéro 21203804 reçu n°M082483 ; Monsieur Walid Bouchaala, titulaire de la carte d'identité n°05372135 du 21-6-2019 a vendu à la société croissanterie walid plus gérant Walid Bouchaala la totalité du fonds de commerce av Majida Boulila imm cité centre 3027 Sfax exploité fabrication et vente pâtisserie.

Les oppositions se font entre les mains de maître Mohamed Dammak à son étude sis à immeuble ezzouhour 1er étage bureau n°10 avenue Ahmed Aloulou Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au jort.

Cet avis a été publié au Dar Assabah le 9-12-2021.

2021X01455FCCC2

Apport en nature d'un fonds de commerce

Société REPATOP - SARL

MF : 1729436E/A/M/000

En vertu d'une Convention d'apport enregistré à la recette des finances Rue Ghandi à la date du 24/11/2021 sous le numéro 21205008, quittance n°M76365, Mr Foued Jebabli apporte sous toutes les garanties de fait et de droit à la société REPATOP qui accepte la totalité de la propriété du fonds de commerce qui consiste à un magasin sis au 38-40 rue de Paris galeries 7 MG n°37.

Cet avis a été publié au journal le quotidien en date du 2/12/2021.

2021402976FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la Goulette le 17/11/2021 (quittance MO89571, enregistrement 21206878) Mr Maamer Chandoul a vendu à Mr Rami Seleni la totalité du fonds de commerce sis à rue Khaled Ibn Welid Cité Taieb El Mhiri El Aouina, moyennant le prix de 25.000,000 d.

Toute opposition sera faite auprès de l'acheteur Rami Seleni à son adresse à Rue Khaled Ibn Welid Cité Taieb El Mhiri El Aouina.

A été publié au journal le Quotidien le 5/12/2021.

2021402994FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 24 novembre 2021 enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa Ben Arous le 30/11/2021 Quittance M037164 - Enregistrement 21201625 Mdame Torkia Amri titulaire de la C.I.N n°01944131 a cédé la totalité de son fonds de commerce de pâtisserie Topaz sis à la résidence Assawer M2 Mourouj 6 Ben Arous - 2074 à la société E And E Food, identifiant unique n° 1741968F ayant son siège social sis à la résidence Assawer M2 Mourouj 6 Ben Arous - 2074.

Toutes les oppositions doivent parvenir entre les mains de Maître Mohamed Lahmaier, consignataire provisoire du prix de vente, à son cabinet sis au 106 Bis rue de Palestine 1002 Tunis et cela dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution du présent avis au JORT sous peine de forclusion.

Le présent avis a été publié au journal quotidien la presse du 8/12/2021.

2021403002FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte ssp établit par Maître Henda Naffeti, signé le 25 et 26 novembre 2021 enregistré à la R.F Nouvelle Médina le 26/11/2021 sous le n°21204629, Quit. n°19205131, Mohamed Amine el Khiari cède à Karim el Jemal tout le fonds de commerce immatriculé sous le n°A02169322018 exploité au n° 40 avenue Habib Bourguiba, Ben Arous avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront faites auprès de l'acheteur ayant désigné son domicile élu chez Maître Henda Naffeti, sis au n°129 avenue Louis Braille, cité el Khadhra, Tunis, dans un délai de 20 jours de la date de publication de cet avis au JORT. Cet avis a été publié au journal la Presse le 01/12/2021.

2021403011FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 17 novembre 2021 enregistré à la recette des finances Djerba Midoun le 22/11/2021 Q.M056831 E. 21204020, M. Siwar Bent Kamel Chinwai, M. Sameh Bent Kamel Chinawi et Mme Dalila Bent Mokhtar Rabii tutrice de sa fille Sarra Bent Kamel Chinawi ont vendu à Mr Youssef Ben Abdessalem Chaabene un fonds de commerce exploité en un restaurant sis au centre commercial Tlili à la Rue de Palestine à Jerba Midoun; Médenine, avec les éléments incorporels et le nom commercial.

Les oppositions seront reçues dans les vingt jours suivant la publication du présent avis au J.O.R.T dans le domicile élu de Mr Youssef Chaabene à Tezdaiin Midoun Jerba.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Echourouk et Le Quotidien le 8 décembre 2021.

2021403013FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 24/11/2021; enregistré à la recette des finances rue el Nemsa sous le numéro M073121; quittance n°21204952 publié aux journaux Achourouk et le Quotidien du 8/12/2021, Monsieur Wafik Riaedh

Ben Ibrahim Nafti a vendu à Monsieur Karim Smida la totalité du fonds de commerce avec le matériel nécessaire l'exploitation sis à Rue Mouhamed Amin Al Omran, qui fait le coin du jardin, numéro 6.

Toute opposition au paiement de prix doit être signifiée dans les délais de 20 jours à compter de la parution de la publication au journal officiel à l'adresse du rédacteur de l'acte Maître Zied Tayeg sis à l'avenue Habib Bourguiba n°14 troisième étage App Col immeuble golden queen.

2021403026FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé rédigé par Maître Sellami Ridha, avocat, en date du 4/11/2021 enregistré à la recette des finances Menzah 6 le 16/11/2021 quittance n°106440, enregistrement n°21207163 Madame Fatna Noureddine MF : 15438018/C demeurant au 23 rue Ali Benkhalifa Menzah 6 Tunis a vendu à Monsieur Abdelmajid Bargaoui, titulaire de la CIN n°00358505 domicilié à la résidence Fares A 61 Les Jardins d'Elmenzah 2 Tunis, la totalité du fonds de commerce avec tout ces éléments corporels et incorporels relatif à l'activité de salon de thé et café qui s'exerce au centre commercial cité Jamil immeuble n°1 Menzah 6 Ariana.

Toutes les oppositions éventuelles seront effectuées auprès du rédacteur de l'acte Maître Sellami Ridha, avocat à la Cour de Cassation, dont l'étude est sise au 1 bis, rue André Ampère, immeuble «Nour», 1er étage, bureau n°3 cité administrative Ariana, dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet extrait au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Chourouk» et «Le Quotidien» en date du 10/12/2021.

2021403031FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances d'El Menzeh 6 le 7/12/2021 quittance n° M112286 enregistrement n°21207698. Mr. Imed Ben Mohamed Ben Ahmed Boudidah Titulaire de la CIN n° 00771331 a vendu la moitié du fonds de commerce destiné pour la vente du prêt à porter au local sise cité Jamil El Menzeh 6 n°12 Tunis à Mr. Mohamed Ben Sadok Ben Bakar Ben Youssef Titulaire de la CIN n°04778918.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur au bureau de maître Mohamed Ali Ncibi l'avocat sise au n°3 avenue «al ittihad» Ariana dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 10 décembre 2021.

2021403032FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente signé légalisé en date de 24 novembre 2021 enregistré à la recette des finances d'Hammamet, le 26 novembre 2021 Quittance n°M109016 sous n° d'enregistrement 21205285 il appert que la Société LAVERIE PROFESSIONNELLE D'HAMMAMET de matricule fiscal n°0998151H représentée par Mme Yosr Hammami titulaire de la carte d'identité 06819249 en tant que liquidateur a vendu à la Société LAUNDRY PRESSING HAMMAMET de matricule fiscal n°1699356M son siège social est à avenue Moncef Bey Hammamet représentée par sa gérante Mme Isabelle Rebault titulaire de passeport n°14DY72664 la totalité du fonds de commerce qui lui appartient sis à avenue Moncef Bey Hammamet et consistant en un fonds de pressing et lavage à sec. Les éventuelles oppositions se font entre les mains de l'acheteur, à Avenue Moncef Bey Hammamet dans un délai de vingt et un jours à compter du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

La vente a été publiée dans les Journaux la Presse et Assahafa à la date du 9/12/2021.

2021403033FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds d'un commerce

Gérance libre

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Elmourouj Ben Arous le 02/11/2020 Quittance n°M062627 enregistrement n°20303867 Mme Fatma Mahfoud a loué son fonds de commerce (gérance libre) avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au n°28 Bis Av 13 Août Cité Elfaouz Elmourouj 5 Ben Arous à usage Alimentation Générale à Mr Hamadi Abid pour une durée de 2 ans du 20/10/2020 au 19/18/2022 renouvelable.

Cet avis a été publié au journal Le Quotidien du 02/12/2021.

2021T01195FCCC3

Location d'un fonds de commerce gérance libre

Suivant acte S.S.P fait à Tunis le 15/12/2020 enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 02/02/2021 sous le n°M108414 enregistrement 21300458 Mr Brahim B. Mohamed B. Hassen Chahbi a loué à Mme Fatma Bent Hamed B. Said Elbiri épouse Habib Amar tout le fonds de commerce en gérance libre avec ces éléments corporels et incorporels exploité comme café sise à Rue Farhat Hached Mnihla Ariana. Cette annonce est parue au journal le quotidien le 5/6/2021.

2021T01197FCCC3

Location d'une part d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 25/11/2021 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 3/12/2021 sous n°21305148, madame Imen Zitari, cin 06411635 a loué la totalité de sa part du fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels du «café zitari» sis à Elborj Boukhlifa Nabeul à madame Ikbel Zitari cin n°06411636.

Le présent avis a été publié au journal la presse le 8/12/2021.

Toute opposition doit être faite à l'adresse de ce fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de cette annonce.

2021R03009FCCC3

Location Gérance Libre

En vertu d'un acte soussigné privé et enregistré à la recette des finances

rue Mohamed Maarouf Sousse le 30/11/2021 sous le n°076438M, quittance n°213302589, Mr Hammadi Ben Mabrouk Hamza, CIN n° 02842287, a loué entant que gérance libre à Mr Taoufik Ben Abdalla Hamza CIN n°02957856, la totalité du fonds de commerce exploité en vente des produits de l'artisanat, situé Rue Otman Osman n°13 Sousse.

Les oppositions doivent être faites à l'adresse du fonds de commerce. Cette annonce est publiée au journal le Quotidien le 9/12/2021.

2021S01367FCCC3

Location d'un fonds de commerce

(Gérance Libre)

Suivant acte sous seing privé en enregistré à la recette des finances de La Charguia le 26/11/2021 sous le n° d'enregistrement 21310077 quittance 110297 Mr. El Heni Boukhchina a loué en gérance libre à Mr. Mohamed Sefi représentant de la société OSS la totalité du fonds de commerce sise au 48 Rue Alain Savary Cité el Khadhra destiné pour le commerce des matériaux informatiques et bureautiques.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le quotidien du 10 décembre 2021.

2021403001FCCC3

Gérance Libre

Société BALTI And BALTI "B.And.B" SNC

Capital social : 300 000 DT

Siège social : Rue du Lac Léman, Centre NAWREZ, Les Berges du Lac - Tunis

M.F: 877967W/A/M/000

CNSS : 168029-25

Suivant acte sous seing privé en date du 13/11/2019, enregistré à la recette des finances Boumhel, le 18/11/2019, sous le numéro 19302918, quittance n°M058556, La société Newvision International Mat Fiscal 0951921A loue en gérance libre à la société Balti And Balti mat Fiscal 0877967W le magasin sis au Centre Commercial AZUR CITY, Magasin n°BTR20 pour deux ans renouvelable par tacite reconduction pour la même période la publication a été faite le 8 décembre 2021 à la Presse de Tunisie et à «الصحافة اليوم».

2021403017FCCC3

Gérance Libre

SOCIETE BALTI And BALTI «B.And.B» SNC

Capital social : 300 000 DT

Siège social : Rue du Lac Léman, Centre NAWREZ, Les Berges du Lac - Tunis

M.F : 877967W/A/M/000

CNSS : 168029-25

Suivant acte sous seing privé en date du 13/11/2019, enregistré à la recette des finances Kalaa Kebira, le 18/11/2019, sous le numéro 19302271, quittance n°M058055. La société Newvision International Mat Fiscal 0951921A loue en gérance libre à la société Balti And Balti mat Fiscal 0877967W le magasin sis au Centre Commercial MALL OF SOUSSE, Magasin n°B.1.11.12 pour deux ans renouvelable par tacite reconduction pour la même période la publication a été faite le 8 décembre 2021 à la Presse de Tunisie et à «الصحافة اليوم».

2021403018FCCC3

Gérance Libre

SOCIETE BALTI And BALTI "B.And.B" SNC

Capital social : 300 000 DT

Siège social : Rue du Lac Léman, Centre NAWREZ, Les Berges du Lac - Tunis

M.F : 877967W/A/M/000

CNSS : 168029-25

Suivant acte sous seing privé en date du 21/08/2018, enregistré à la recette des finances Les Berges du Lac, le 18/6/2018, sous le numéro 1830810, quittance n°M080757, La société Balti Trad Company Mat Fiscal 0787037J loue en gérance libre à la société Balti And Balti mat Fiscal 0877967W le magasin sis au Centre Commercial MALL OF SOUSSE, Magasin n°10 pour deux ans renouvelable par tacite reconduction pour la même période la publication a été faite le 8 décembre 2021 à la Presse de Tunisie et à "الصحافة اليوم".

2021403019FCCC3

Gérance Libre

Société BALTI And BALTI «B .And.B» SNC

Capital social : 300 000 DT

Siège social : Rue du Lac Léman, Centre NAWREZ, Les Berges du Lac - Tunis

M.F : 877967W/A/M/000

CNSS : 168029-25

Suivant acte sous seing privé en date du 8/9/2005, enregistré à la recette des finances La Goulette, le 8/9/2005, sous le numéro 5305429, quittance n°M064563, La société Balti Trad Company Mat Fiscal 0787037J loue en gérance libre à la société Balti And Balti mat Fiscal 0877967W le magasin sis au Centre Commercial GEANT, Magasin n°B01 pour une année renouvelable par tacite reconduction pour la même période la publication a été faite le 8 décembre 2021 à la Presse de Tunisie et à «الصحافة اليوم».

2021403020FCCC3

Location d'un fonds de commerce (gérance libre)

Leila Bent Jmoui Ben Belaid Aloui

12 Rue Ahmed Chaouki - Manouba

IU : 1678428W

En vertu d'un acte S.S.P enregistré à la recette des finances de Cité Mahrajène le 19/11/2021 sous le numéro 21306588 et quittance n°M069395, Mme Leila Bent Jmoui Ben Belaid Aloui titulaire de la CIN n°00347259 délivrée le 5/12/2015 à Tunis loue tout le fonds de commerce du local sis à 02 rue Chaanbi Menzah 1 - Tunis avec ses éléments corporels et incorporels à la société LA TOSTADA société unipersonnelle à responsabilité limitée en cours de constitution représentée par sa gérante Melle Hela Khadija Bent Mohamed Riadh Ben Mahmoud Okbi titulaire de la CIN n°05486131 délivrée à Tunis en 21/01/2019 destiné à exercer l'activité de restaurant et café.

A été publié au journal le Quotidien le 10/12/2021.

2021403025FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un Réseau d'Association

Nom du Réseau des Associations : Le Collectif des Associations de Réhabilitation et de Réinsertion.

Siège : Immeuble Erradhouene C12 cité Hédi Nouira - 2073 Ariana.

Sujet et objectifs du réseau des associations : Le Collectif des Associations de Réhabilitation et de Réinsertion vise à :

- Contribuer au développement des études sociales et humaines sur les manifestations de la vulnérabilité, de la marginalisation, de la violence et des politiques sociales et punitives liées aux groupes concernés et étudier et concevoir les moyens de promouvoir les politiques de réhabilitation et réinsertion pour tous les groupes vulnérables, y compris les enfants en conflit avec la loi

- Veiller à soutenir les initiatives de la société civile liées aux domaines d'intervention des autorités publiques dans ce domaine dans le cadre d'approches participatives et inclusif visant à accompagner les efforts de ces autorités et à leur apporter l'appui nécessaire pour mettre en œuvre leurs politiques au niveau local

- Chercher à soutenir les programmes des associations fondatrices et des associations partenaires dans les domaines liés au développement des approches et des moyens nécessaires pour travailler dans le cadre de l'assistance à la réhabilitation et à la réinsertion des groupes vulnérables et marginaux afin d'atteindre une participation effective et participative avec les autorités dans ce domaine

- Contribuer au soutien de tous les efforts visant à assurer la cohésion sociale à tous les niveaux locaux, régionaux et nationaux à travers des initiatives et des projets mis en œuvre à ces niveaux, que ce soit en partenariat avec les institutions gouvernementales compétentes ou dans le cadre de la mise en œuvre de projets réalisés par des organisations internationales non gouvernementales légalement installé en Tunisie

- Etablir des partenariats avec des associations, des organisations, des institutions gouvernementales et le secteur privé au niveau local, régional, national et international dans le cadre d'études, de recherches et de documents d'orientation dans le domaine de la réhabilitation et la réinsertion des groupes vulnérables et marginalisés et la mise en œuvre de projets et programmes liés à ces domaines.

Membres :

Président : Mr Mongi Kaddoussi

Secrétaire général : Mme Nahla Hemdani

Trésorier : Mr Oussama Chaabouni

Fondateur et Directeur Exécutif : Bouraoui Ouni.

2021T01198APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Citoyens Capables

Objet : Association caritative culturelle

Adresse : Rue Mjaez el Beb numéro 1 Douar Hicher Manouba 2086.

Objectifs :

- Contribuer à diffuser une culture de solidarité et de valeurs nobles

- Motiver les jeunes à s'engager dans la vie publique

- Contribuer à offrir des aides aux familles nécessiteuses

- Chercher à bâtir des relations avec des associations et organisations à l'intérieur et à l'extérieur du Pays ayant des objectifs similaires et avec lesquelles la Tunisie a des relations diplomatiques

Les membres :

Président : Haythem Zouaoui

Vice-président : Sofien Jebini

Secrétaire général : Mohamed Ali Jeljli

Secrétaire général adjoint : Hazem Mekni

Trésorier : Moez Ben Araar.

2021R02995APSF1

Constitution du syndicat des copropriétaires

De L'IMMEUBLE BUREAUTIQUE GOLDEN TOWERS

Adresse : Immeuble Golden Towers, Rue Taher Gharsa, Centre Urbain Nord 1082 Tunis

1- Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale des copropriétaires de l'immeuble bureautique «GOLDEN TOWERS» tenue le 30 octobre 2021, et enregistré à la recette des finances la Charguia le 10 novembre 2021 sous le numéro 21809456, quittance n°105020, le Syndicat des copropriétaires a été constitué et le bureau du syndicat a été élu et composé de :

- Monsieur Maher Haba : Président.

- La société «BINIT IMMOBILIERE» représentée par Madame Ines Mahjoub; membre

- Monsieur Nejib Marrakchi : membre

- Monsieur Mohamed Arcelin Ben Mahmoud : membre

- La société «SAGI» représentée par monsieur Abdessatar Aroua : membre

- Monsieur Wissem Zouaoui : membre

- La société «TDIS» représentée par monsieur Abdelkrim Dhouib : membre

- Et la société «MERCURIA IMMOBILIERE» représentée par monsieur Mondher Marai : membre.

2- Une copie du dossier juridique a été déposée au service compétent de la municipalité de Tunis, la décision d'approbation a été obtenue le 25 novembre 2021 sous le n°2247.

3- Conformément au procès-verbal de la réunion du bureau syndical tenue le 25 novembre 2021, et enregistré à la recette des finances la Charguia le 3 décembre 2021 sous le numéro 21810324, quittance n°111897, monsieur Nejib Marrakchi a été élu trésorier du syndicat.

2021R03001APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association «Espoir de Vie»

Objet : Social.

But : Participer à apporter une aide matérielle et morale au profit des enfants résidents de l'hôpital, et la

réalisation des activités culturelles, sociales, éducatives; sanitaires et psychologiques

Siège : N°71 Rue Hassène Knani - Akouda 4022 Sousse

N° Déclaration et date : RR343649581 TN en date du 4/5/2021

Président : Raja Ibn Ammar

Secrétaire Générale : Sihem Ounaies

Trésorier : Mhamed Dallel.

2021S01364APSF1

Avis

D'après le procès-verbal d'une assemblée constitutive en date du 18/9/2021, enregistré à la recette des finances en date du 6/12/2021 sous le numéro 21706280, reçu n°107609.

Un syndicat artistique culturel indépendant ; le Syndicat Tunisien des Poètes, Paroliers et Arts Populaires, est constitué.

Le siège est fixé à : 77, Rue Abderrahmen Khabthani - la Nouvelle Ariana

Les objectifs de ce syndicat sont :

- Servir le folklore immatériel, le compiler, le documenter et le préserver;

- Défendre les droits des adhérents; poètes, Odbas, troupes artistiques folkloriques: musiciens, chanteurs ...

- Coordonner avec les administrations et les institutions de l'Etat et mise en œuvre des activités culturelles tels que les festivals, les évènements culturels et forums d'éducation,

- Prendre soin des membres du syndicat et les aider socialement,

- Faire découvrir le patrimoine culturel tunisien hors des frontières du pays à travers des participations à des forums internationaux,

- Ouvrir des bureaux de syndicat locaux et régionaux sur tout le territoire de la République Tunisienne afin que leurs activités incluent tous ses membres,

Le bureau étant ainsi composé de 13 membres :

- Habib Mahnouche : Secrétaire général

- Habib Misaoui : Manager Financier

- Mohamed Boukrae : Médias et porte - parole

- Lazhar Belwafi / Ali Feham/ Feham Said / Ahlem Mansouri/ Hédi Dhayfallah / Salah Amara / Ali Krid / Jamila Ghodbaniya / Emna Bel Hadj Ali / Salem Dlensi.

2021403000APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente immobilière

Après réduction légale de 40 %

Le créancier saisissant : Lamjed Ben Amara Dhibi ouvrier en agriculture sis à Sidi Aich Gafsa.

Le débiteur saisi : Ehcine Ben Ali Hassen sis à SNED Mahata Gafsa.

Avocat poursuivant : Maître Brahim Saoudi, Avocat à la cour, Code Fiscal 1146106/X sis Rue Habib Bourguiba Gafsa.

Désignation de l'immeuble : L'immeuble sis à SNED Gafsa, un dépôt à Titre Foncier n°3993 Gafsa «Essaada» d'une superficie 479 m² se compose d'une villa moderne et un garage.

La mise à prix après réduction légale de 40 % : Soixante dix mille huit cent trente neuf dinars (70.839.000 d)

Date et lieu de la vente : Le lundi 27/12/2021 devant la chambre des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Gafsa à partir de 9 heures du matin.

Visite des lieux : Il est possible de visiter l'immeuble tous les jours, également de consulter le cahier des charges à l'étude de l'avocat poursuivant et au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Gafsa.

Les bornages stipulés dans la redevance immobilière :

Hypothèque facultative au profit de la banque du logement d'un montant de 10.000.000 dinars le 20/5/1998.

2021R03026VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

"AMEN-BANK" société Anonyme siège social Avenue Mohamed V 1002 Tunis, RNE n°00221M, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Rani Ben Abdelmajid Kriaa, Titulaire de la CIN n°05377797 demeurant cité Sahloul 1 résidence Mehdi Sousse (créancier hypothéquée) Madame Zeineb Bent Ibrahim Hambli, Titulaire de la CIN n°07074742 demeurant cité Sahloul 1 résidence Mehdi Sousse marier au créancier selon la communauté des biens et approbatrice de l'hypothèque.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété, objet du Titre Foncier n°128418 Sousse, située Khezama Sousse, consistant en un appartement situé au 4ème étage de la résidence TETIS rue Mohamed Hédi Ghedas Khezama Est à coté de la mosquée El Hamd, d'une superficie de 93 m² avec les parties communes 186/8554, deux pièces, salon, cuisine, ouvrant sur séjour.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Sousse le 6/01/2022 à 9h.

Mise à prix :

Deux cents soixante dix neuf mille Dinars (279.000, 000 D), avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2021S01379VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

BANQUE DE TUNISIE S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant 2 rue de Turquie Tunis, Immatricule RN E n° 0000 120H Tunis, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Sabhi Ben Abdelhamid Baklouti titulaire de la C.I.N n°05534930 demeurant à Sidi Abdelhamid avenue de l'Environnement Sousse.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama - Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

Des parts indivises 190 parts, (190 parts / 1018 parts) du Titre Foncier n°89879 Sousse, parcelle n°1, les parts objet de la vente revenant au débiteur et en sa possession correspondant au Rez-de-chaussée de l'immeuble, d'une superficie de 130 m², située à Sidi Abdelhamid avenue de l'Environnement Sousse, consistant en deux appartements.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Sousse le 6/01/2022 à partir de 9h.

Mise à prix :

Cent soixante un mille cent dinars (161.100.000 D), avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2021S01380VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Suite à une surenchère d'un sixième du prix

Affaire n°5574

La partie surenchérisseur : Ridha Ben Ali Ben Ibrahim Ayadi, retraité, domicilié à la rue Ennour n°28 Sakiet Eddaier Sfax CIN n°01005562 en date du 13 mai 2015.

L'avocat du surenchérisseur : Maître Masmoudi Jamel, avocat à la cour de cassation, sis rue Abou Kacem Chebbi immeuble Rex Palace 1er Etage bureau n°103 Sfax, Matricule fiscal n°275751-H.

Les deux parties saisies : 1) Mohamed Ben Taher Mallek, sa profession : agriculteur, non enregistré au registre du commerce, CIN n°1276350 domicilié à la rue Ennour n°25 Sakiet Eddaier Sfax, en sa qualité de débiteur et gérant.

2) Khalil Ben Taher Mallek, sa profession : agriculteur, non enregistré au registre du commerce, CIN n° 05347325 domicilié à la rue Enour n°25 Sakiet Eddaier Sfax, en sa qualité de débiteur et garant.

La partie poursuivante : Banque Tunisien, représentée par son représentant légal, (S.A), son registre de commerce n°B1105941996, dont le siège social sis à Rue de la Turquie n°2 - Tunis et sa filial sis rue 14 Janvier prés de la Banque Internationale Arabe de Tunisie Sfax, son avocat Maître Imed Mseddi son bureau sis 12 rue Salem Harzallah Sfax. Son matricule fiscal : 501961FAP000

L'adjudicataire : Ali Ben Mohamed Ben Ahmed chakchouk, domicilié à la route de Habena km 4 avenue Hammem Boudaya, rue de Sousse Sfax, son avocat Maître Lotfi Sghaier.

L'immeuble soumis à l'adjudication : consistant en deux appartements au premier étage d'un immeuble sis à la route Mahdia km 6 Sakiet Eddaier Sfax du coté droit :

1) Le premier appartement : est au premier étage de l'immeuble du coté gauche de l'escalier d'une superficie de 99,12 m², d'une contenance de deux chambres, un salon, une cuisine, une salle, de bain et 3 balcons complètement construits couverts de carrelages normaux, Son toit en Béton armé, ses murs sont fardés par le peinture blanc, les portes et fenêtres; sont du bois normal équipés de, tout les équipements sanitaires.

2) Le deuxième appartement : est au premier étage de l'immeuble du coté droit de l'escalier, d'une superficie de 115,84 m² d'une contenance de trois chambres, un salon, une cuisine, une salle de bain et 3 balcons complètement construits couvertes de carrelages normaux, son toit en Béton armé ses murs sont fardés par la peinture blanche) les portes et fenêtres sont de bois normal équipés de tout les équipements sanitaires.

La mise à prix après la surenchère du sixième pour le premier appartement est de cinquante six mille et sept cent vingt neuf dinars 730 millimes (56.729,730 DT) (avec des divers dépenses) fixées comme suit :

- 46.210,000 dinars : prix de saisie

- 07.701,667 dinars montant de la surenchère du sixième

- 02.415,482 dinars la moitié des dépenses et Honoraires

- 402,581 dinars montant de la surenchère du sixième.

La mise à prix après la surenchère du sixième pour le deuxième appartement est de soixante sept mille et neuf cent vingt neuf dinars 730 millimes (67.929,730 d) (avec des diverses dépenses) fixées comme la suite :

- 55.810,000 dinars : prix de saisie

- 09301,667 dinars montant de la surenchère du sixième

- 02.415,482 dinars la moitié des dépenses et Honoraires

- 402,581 dinars montant de la surenchère du sixième

Date de l'adjudication : le lundi 10 Janvier 2022 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax : sise à la rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite de l'immeuble : Peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif et pour amples renseignements veuillez s'adresser au bureau de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax 1 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix fixée comme la suite :

- Dix-huit milles et neuf cent neuf dinars 910 millimes (18.909,910 DT) pour le premier appartement.

- Vingt deux mille et six cent quarante trois dinars 244 millimes (22.643,244 DT) pour le deuxième appartement.

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Sfax.

2021X01445VEPA1

Vente Immobilière

Etude Maître Nassima Kallel

Avocat

Rue Abou Kacem Echebbi Sfax 3000

Poursuivant : BH BANK (Banque de l'Habitat) Société Anonyme, inscrite au Registre National des Entreprises sous le n°0024588W, demeurant à l'avenue commandant Bjeoui Sfax.

Partie saisie : 1/ Société Maya de Commerce inscrite au Registre National des Entreprises sous le n° 1275135W demeurant à la zone industrielle Poudrière 1 Sfax.

2/ Abdelatif Bouaziz titulaire de la carte d'identité nationale n°01142935 demeurant à l'avenue Khaireddine Becha Sakiet Ezzit Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Nassima Kallel, Avocat Rue Abou Kacem Echebbi immeuble Carthago B. A12 Sfax 3000. M.F 000PA 630 188 K

Immeuble saisi : La totalité du titre foncier n°138584 Sfax et les parts indivises 166,614/10000 dénommé "Lamadlene 36" objet de l'appartement n°A-1-4 dont la superficie est 105 m² sis au 4ème étage au complexe "Ariana Palace" à route de Tunis km 2 contenant un salon, un séjour, 3 chambres; et une cuisine, avec 2 parkings sous le n°20 et 26.

- La totalité du titre foncier n°138590 Sfax et les parts indivises 145,985/10000 dénommé "Lamadlene 42" objet de l'appartement n°A-2-4 dont la superficie est 92 m² sis, au 4ème étage au complexe - Ariana Palace à route de Tunis km 2 contenant un salon, un séjour, 2 chambres, cuisine et des suites; avec 2 parkings sous le n°31 et 32.

- La totalité du titre foncier n°138586 Sfax et les parts indivises 307,839/10000 dénommé "Lamadlene 38" objet de l'appartement n°A-4-4 dont la superficie est 194m² sis au 4ème étage au complexe "Ariana Palace" à route de Tunis km 2 contenant un salon, un séjour, 4 chambres, cuisine et des suites, avec 3 parkings sous le n°39, 42 et 43.

- La totalité du titre foncier n°138608 Sfax, et les parts indivises 145 ,985/10000 dénommé "Lamadlene 60" objet de l'appartement n°A-2-7 dont la superficie est 92 m² sis au 7ème étage au complexe "Ariana Palace" à route de Tunis km 2 contenant un salon, 2 chambres, cuisine et des suites, avec 1 parking sous le n°21.

Charges : - 4 Hypothèques au profit de la Banque de l'Habitat inscrites le 31 Juillet 2019.

Mise à prix : Le titre foncier n°138584 Sfax;

- appartement n°A-1-4 = Cent trente six milles cinq cent Dinars (136.500d, 000).

- 2 parkings sous le n°20 et 26 = Vingt cinq milles dinars (25.000d, 000).

Le total : Cent soixante et un milles cinq cent dinars (161 500d, 000) Frais en sus

Le titre foncier n° 138590 Sfax :

- appartement n°A-2-4 = Cent dix neuf milles six cent Dinars (119.600d, 000).

- 2 parkings sous le n°31 et 32 : = Vingt cinq Milles Dinars (25.000d, 000).

Le total : Cent quarante quatre milles six cent dinars (144.600d, 000) Frais en sus.

Le titre foncier n°138586 Sfax :

- appartement n°A-4-4 cent soixante et onze neuf milles six cent Dinars (171.600d, 000).

- 3 parkings sous le n°39 ,42 et 43 = Trente sept milles cinq cent Dinars (37500d, 000).

Le total : Trois cent neuf milles cent six Dinars (309.106d, 000) Frais en sus.

Le titre foncier n°138608 Sfax :

- appartement n°A-2-7 = Cent quinze Milles Dinars (115.000d, 000).

- 1 parking sous le n°21 = Douze milles cinq cent Dinars (12.500d, 000).

Le total : Cent vingt sept milles cinq cent Dinars (127.500d, 000) Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi dix janvier deux mille vingt deux (10/01/2022) à Neuf Heures à la Chambre : des criées du Tribunal de Première Instance de Sfax rue Victor Hugo Sfax.

La visite des lieux : est possible aux heures de travail Administratif.

2021X01447VEPA1

Adjudication sur surenchère

Etude Maître Sami Kotti

Avocat à la cour de cassation

2 Bis rue El Khartoum le Belvédère Tunis

Tél : 71 784.579/71.800.159

Fax : 71.786.728

Surenchérisseurs : Moncef Ben Smida et Ali Bea Smida - demeurants au 7 Rue Ali Balhaouene la Goulette Tunis - qui ont élu domicile auprès de l'avocat Maître Sami Kotti 2 Bis rue El Khartoum Le Belvédère Tunis.

Adjudicataire : la société Jinene Khadhraoui de promotion immobilière demeurant au 8 rue d'Irak Tunis et qui a élu domicile auprès de son avocat Maître Kais Ayadi - rue Mississippi - Imm E4 A - 4ème étage Mutuelle ville Tunis.

Partie saisie : Société IMMOBILIERE CYRUS LE GRAND - débiteur principal - son identifiant unique set 710730 F - sis au 35 rue 8612 Charguia Tunis.

Partie poursuivante : Amen Bank société anonyme immatriculée au registre de commerce sous le n°B0176041996, immatriculée au registre national des entreprises sous le n°M00221, demeurant à l'Avenue Mohamed V Tunis - son domicile élu au cabinet après Fatma Belghith sis au 2 bis rue Khartoum Belvédère Tunis.

Avocat poursuivant dans l'affaire n°8010 : Maître Fatma Belghith sis au 2 rue Khartoum le belvédère 1002 Tunis

L'immeuble saisi : La totalité du titre foncier n°194103 Tunis d'une superficie de 60 m² constituant l'appartement n°A.4 sis au1 er étage de l'immeuble sis n°24 sis à l'angle des deux rues Cyrus le grand et Kamel Atatürk Tunis composé d'un hall ; 1 pièce, toilettes et cuisine, toutes les pièces avec faux plafond et spot lumineux, les portes en bois noble et les fenêtres en aluminium, équipé d'eau potable. d'électricité, des climatiseurs et des chauffages, représentant la parcelle n°05 du plan de lotissement du titre foncier n°118153 Tunis ainsi que ces parts indivises égales à (10.000/53) dans le titre dénommé «Louisa 260» objet du titre 118153 Tunis aménagé et occupé en tant que bureau.

Mise à prix après surenchère : la mise à prix est fixée après la surenchère du 1/6 du prix et les frais de la première affaire dont fixés à la somme de cent douze mille sept cent cinquante-deux mille dinars 413 millimes (112 752 D, 413).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 4/01/2022 à 9 H et à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis.

- La participation à la mise à prix : se fait par le biais d'un avocat sous la condition de consignation du tiers du prix ou la présentation d'un chèque certifié ou d'une garantie bancaire à la 1ère demande et pour les étrangers ils doivent présenter en plus l'autorisation préalable du gouverneur,

- La visite de l'immeuble se fait durant la semaine aux horaires administratifs.

Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2021403012VEPA1

Vente aux enchères publiques

TUNISIA LEX

Maître Mohamed Diouri

Avocat prés la cour de cassation

MF : 426349/R/A/M/000

Poursuivant : Bennour Farah CIN n°03929015, propriétaire d'un atelier de menuiserie, demeurant rue Ali Belhouan n°2 El Jem.

Avocat poursuivant : TUNISIA LEX représentée par Maître Mohamed Diouri Avocat prés la cour de cassation.

Partie saisie :

Jamel Ben Taher Rekaya CIN n°08273907 commerçant demeurant au 11 rue El Qodes El jem Désignation de l'immeuble à vendre :

3586 parts indivises des 10752 parts constituants un logement traditionnel sis à rue El Qodes El jem se trouvant dans la zone du plan d'aménagement de la municipalité d'El jem d'une superficie de 475 m² composé d'un salon, 5 pièces, cuisine, grenier, WC, le tout ouvrant sur un patio découvert avec une citerne pour l'eau pluviale.

Les murs extérieurs sont en pierre le plafond en dalle sur des poteaux en béton armé couverts d'enduit de l'intérieur et de l'extérieur le plancher en carrelage la boiserie en bois, équipé du courant électrique et l'eau potable, il est limité au Nord par le logement de Mohamed Abdeslem, à l'Est par une huilerie propriété des héritiers Badreddine, au Sud par une voie publique à l'Ouest par Brahim Ben Amor.

La mise à prix : des parts indivise est fixée à (158.422,308 D) étant donné que l'expert a estimé la mise à prix pour la totalité de l'immeuble à (475.000,000 D).

Date et lieu de l'audience : lundi 10 janvier 2022 à partir de 9 H à la chambre des criées du Tribunal de première instance de Mehdia dans l'affaire inscrite sous le n°1999.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble peut se faire tous les jours de la semaine.

Observation :

- Pour participer aux enchères il faut consigner le tiers du prix.

- Pour les étrangers, l'autorisation préalable du gouverneur est exigée.

2021403047VEPA1

Avis aux créanciers

Extrait d'une décision du juge de l'entreprise

MEDITERRANEAN INDUSTRIAL GROUP

«MIG SA»

Société anonyme

Au capital de 7.883.442 dinars

Siège social : Route de Mahdia km 10 3054 Sfax

Identifiant Unique : 017744X/P/M/000

Madame Khaoula Louati, juge de l'entreprise auprès du Tribunal de Première Instance de Sfax, a ordonné le 02 décembre 2021 dans l'affaire du règlement judiciaire n°311 relative à la société Mediterranean Industrial Group "MIG SA" la décision suivante;

Madame Khaoula Louati, juge de l'entreprise auprès du Tribunal de Première Instance de Sfax, a décidé de révoquer l'actuel directeur général de la société Mediterranean Industrial Group "MIG SA" Monsieur Mourad M'Nejja et le remplacer par Monsieur Walid Ben Mohamed Habib Loukil titulaire de la carte d'identité nationale n°04767691 délivrée le 9 mai 2017 pour gérer toutes les affaires de la société et assigner à l'administrateur Judiciaire Monsieur Adel Sellami les tâches suivantes :

1) Contrôler les actes de gestion et soumettre les opérations rentrant dans le cadre normal et quotidien de l'exploitation de l'entreprise à sa signature obligatoire avec le représentant légal de la société et autoriser l'inscription de cette décision au Registre National des Entreprises,

2) L'ouverture d'un compte courant auprès d'une banque pour gérer tous les actes et opérations se rapportant à l'objet de l'entreprise.

3) La convocation du Conseil d'Administration de la société pour exposer les états financiers de l'exercice 2020 et les rapports du commissaire aux comptes pour les exercices 2018, 2019 et 2020 devant être soumis à l'assemblée générale.

Le greffier est tenu d'inscrire une copie de cette décision au registre national des entreprises et informer tout intéressé de cette décision. L'administrateur judiciaire est tenu de publier cette décision au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2021X01446VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIE BOIS

(En liquidation)

Société anonyme

Au capital de 160.000 D

7, Avenue Habib Bourguiba - Tunis chez le Liquidateur

Matricule Fiscal : 63R/A/M/000

Registre de commerce : N°B 1177522009

CNSS : 12539-26

Messieurs les actionnaires de la Société TUNISIE BOIS (Société en

liquidation), sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 7 janvier 2022 à 10 heures au 7, Avenue Habib Bourguiba Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du liquidateur

2. Présentation des états financiers de l'exercice 2020

3. Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2020

4. Renouvellement du Mandat du liquidateur

5. Questions diverses.

2021T01193SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCELTA S.A En liquidation

Identifiant unique : 0006076Y

Les actionnaires de la société d'Elevage de Tabarka SOCELTA (En liquidation) sont convoqués en assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le mercredi 5 janvier 2022 à 9h au siège social de la Banque Nationale Agricole sis à l'avenue Mohamed V, 1002 Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du mandat du liquidateur.

- Lecture du rapport du liquidateur.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Examen et approbation des états financiers des exercices 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 et affectation des résultats.

- Quitus au liquidateur.

2021T01194SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE BISCUITERIE SA

Société anonyme

Au capital de 59 000 000 Dinars

Siège social : Avenue Taieb Mhiri Mégrine Riadh

Identifiant Unique : 002493 V

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Biscuiterie sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social Avenue Taieb Mhiri Mégrine Riadh le mercredi 5 janvier 2022 à 9 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Distribution des dividendes

- Ratification de la cooptation d'un nouvel Administrateur.

2021R03006SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne de Développement du Golf

S.A. au capital de 7.605.800 dinars

I.U. : 0038244W

CNSS : 106739-39

Siége social : 10 Rue Pierre de Coubertin 1001 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Développement du Golf sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à titre exceptionnel le mercredi 5 janvier 2022 à 10 heures au siège de l'Agence Foncière Touristique sis au 3 rue Hooker Doolittle -1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour les années 2021, 2022 et 2023.

2021R03013SANB3

Convocation à l'assemblée générale des Actionnaires

Société Tunisienne d'Industrie Automobiles

(en liquidation)

Société anonyme

Matricule fiscal : 2584X/AM/000

Registre de commerce : 3609 1996

Le liquidateur de la Société Tunisienne d'Industrie Automobiles convoque tous les actionnaires à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le mercredi 5 Janvier 2022 à 14 heures au bureau du liquidateur au 3ème étage de l'immeuble sis au n°1 rue des entrepreneurs Tunis.

1- Lecture du rapport d'activité du liquidateur.

2- Examens et prise des décisions pour la vente des actions de la STIA à la STS.

3- Examens du dossier des affaires pendantes et contentieuses.

4- Renouvellement du mandat du liquidateur et actualisation des éléments de sa rémunération.

5- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des procédures des dépôts et de publications légales.

Cet avis est considéré comme une convocation personnelle à tous les associés.

2021R03016SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

CAMAR LOGISTIC

Au capital social : 1 516 000 Dinars

Siège social : Avenue Farhat Hached Immeuble Rouin Ramla Karkenneh Sfax

Identifiant Unique : 1091954F/A/M/000

Messieurs les actionnaires :

Nous avons l'honneur de vous inviter pour assister à l'assemblée générale extraordinaire prévu pour le mardi 28 décembre 2021 à partir de 11 heures au siège social de la société STB INVEST immeuble Société Tunisienne de Banque 34 Avenue Hédi Karray Manzah 1004, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Ratification du mode et délai de convocation de l'assemblée générale extraordinaire.

2) Approbation du rapport présenté par le Conseil d'administration

3) Augmentation du capital de la société d'un montant de 1.284. 043 dinars, avec suppression au droit de souscription.

4) Diverses questions.

2021R03024SANB3

Convocation

BANQUE ZITOUNA

S.A au capital de 265.000.000 D

Siège social : 02 Boulevard Qualité de la vie, 2015 Le Kram, Tunis

Identifiant Unique : 1120822H

Messieurs les titulaires des titres participatifs «Chahadet Zitouna» sont priés d'assister à l'assemblée générale spéciale qui aura lieu lundi 27 décembre 2021 à 10 heures, au siège social de la banque, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. L'élection d'un président de l'assemblée générale spéciale des titulaires des titres participatifs «Chahadet Zitouna».

2. Informations sur l'activité de Banque Zitouna au 30/9/2021.

2021R03030SANB3

Convocation

SOCIETE TOURISTIQUE EL MOURADI

Société anonyme

Au capital de 59.453.500 dinars

Siège social : Hôtel El Mouradi BP48, El Kantaoui 4089

Identifiant Unique : RNE 0022965 S

MF : 22965S/AM/000

CNSS : 165415-30

Messieurs les actionnaires de la Société Touristique El Mouradi, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le mercredi 29/12/2021, à 14h. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°20211152409 en date du 8/12/2021, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour des statuts.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée où se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2021S01370SANB3

Convocation

SOCIETE HOTELIERE EL KANTAOUI

Société anonyme

Au capital de 24.100.000 dinars

Siège social : Port El Kantaoui - Hammam Sousse

Identifiant Unique RNE : 0381514Q

MF : 381514Q/AM/000

CNSS : 221153-90

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière El Kantaoui, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le mercredi 29/12/2021, à 10h. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°20211152429 en date du 8/12/2021, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour des statuts.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2021S01371SANB3

Convocation

SOCIETE HOTELIERE EL MOURADI GOLF

Société anonyme

Au capital de 21.160.000 dinars

Siège social : Port El Kantaoui - Hammam Sousse

Identifiant Unique RNE : 0028521S

MF : 28521S/AM/000

CNSS : 165123-29

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière El Mouradi Golf, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le mercredi 29/12/2021, à 11h:30mn. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°20211152459 en date du 8/12/2021, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour des statuts.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2021S01372SANB3

Convocation

SOCIETE TOURISTIQUE ET THERMALE KROUMIRIE

Société anonyme

Au capital de 34.685.000 dinars

Siège social : Hôtel El Mouradi BP 48, El Kantaoui 4089

Identifiant Unique RNE 0411859H

MF : 411859H/AM/000

CNSS : 166558-09

Messieurs les actionnaires de la Société Touristique et Thermale Kroumirie, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le mercredi 29/12/2021, à 12h :30mn. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°20211152469 en date du 8/12/2021, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour des statuts.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2021S01373SANB3

Convocation

SOCIETE D'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE DU SAHEL

Société anonyme

Au capital de 26.080.000 dinars

Siège social : Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam Sousse

Identifiant Unique RNE : 0341715 B

MF : 341715 B/AM/000

CNSS : 131268-27

Messieurs les actionnaires de la Société d'Investissement Touristique du Sahel, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le mercredi 29/12/2021, à 12h. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°20211152499 en date du 8/12/2021, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour des statuts.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2021S01374SANB3

Convocation

SOCIETE BALNEAIRE DE HAMMAMET SUD

Société anonyme

Au capital de 20 305 000 dinars

Siège social : Hôtel El Mouradi Bp 48 El Kantaoui 4089

Identifiant Unique RNE : 0496170V

MF : 496170V/AM/000

CNSS : 167821-11

Messieurs les actionnaires de la Société Balnéaire de Hammamet Sud, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le mercredi 29/12/2021, à 11 h. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°20211152599 en date du 8/12/2021, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour des statuts.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2021S01375SANB3

Convocation

SOCIETE D'EXPLOITATION ET DE PROMOTION TOURISTIQUE

Société anonyme

Au capital de 25.825.000 dinars

Siège social : Port El Kantaoui - Hammam Sousse

Identifiant Unique RNE : 0012950 E

MF : 12950 E/A/M 000

CNSS : 68486-04

Messieurs les actionnaires de la Société d'Exploitation et de Promotion Touristique, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le mercredi 29/12/2021, à 9h. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°20211152609 en date du 8/12/2021, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour des statuts.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2021S01376SANB3

Convocation

SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE DE MAHDIA

Société anonyme

Au capital de 5.600.000 dinars

Siège social : Route Touristique de Mahdia

Identifiant Unique : RNE 0010973D

MF : 10973D/AM/000

CNSS : 069760-17

Messieurs les actionnaires de la Société de Promotion Touristique de Mahdia, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à hôtel El Mouradi, Zone Touristique El Kantaoui, Hammam - Sousse; Sousse, le mercredi 29/12/2021, à 14h :30mn. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°20211152699 en date du 8/12/2021, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour des statuts.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires à hôtel El Mouradi, Zone Touristique El Kantaoui, Hammam Sousse - Sousse durant le délai légal.

2021S01377SANB3

Convocation

SOCIETE D'INVESTISSEMENTS HOTELIERS EL MOURADI

Société anonyme

Au capital de 83.460.300 dinars

Siège social : Port El Kantaoui - Hammam Sousse

Identifiant Unique RNE : 0002099N

MF : 2099N/AM/000

CNSS : 32239-35

Messieurs les actionnaires de la Société d'Investissements Hôteliers El Mouradi, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le mercredi 29/12/2021, à 15h. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°20211152589 en date du 8/12/2021, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour des statuts.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2021S01378SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société ESTIM

SA au capital de 2.125.000,000 D

Siège social : Boulevard de l'Environnement, ZITOUNA 1, Avenue DAKAR, Lot n°8, 4011 Hammam Sousse

MF : 1092171/K/N/M/000

RC : B 2723852009

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société ESTIM sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le 29 décembre 2021 à 10h du matin au campus universitaire polytechnique Sousse, route ceinture 4021 et à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entériner le retard pris dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2020.

- Présentation des états financiers de l'exercice 2020, du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2020,

- Approbation du rapport établi par le conseil pour l'exercice 2020.

- Approbation s'il y a lieu des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

- Affectation des résultats pour l'année 2020;

- Désignation du nouveau commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

- Pouvoirs pour formalités.

2021S01384SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

P.C RETAIL OUTLET

Société anonyme

Capital social : 1.000.000 dinars

Siège social : Rue de Mauritanie Imm Ichbilia Mezzanine n°2, Sfax

Identifiant Unique : 418325 L

Les actionnaires de la société PC Retail Outlet sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire prévue le jeudi 13 janvier 2022 à 11 heures, au siège social de Tuninvest finance Group, Immeuble Integra - Lot B9, Centre Urbain Nord angle immeubles TLG et CEPEX 1082 Tunis Mahrajene «Tunisie afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire ;

2- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020 ;

3- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020

4- Approbation des états financiers de l'exercice 2020 ;

5- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2020;

6- Répartition du résultat de l'exercice 2020 ;

7- Approbation des conventions visées à l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales ;

8- Jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration; et

9- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2021X01451SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

IGL DISTRIBUTION

Société anonyme

Capital social : 3..200.000 dinars

Siège social : Route de Gabès Km 10 Zone Industrielle Thyna Sfax

Identifiant Unique : 0418284 V

Les actionnaires de la société IGL Distribution sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire prévue le jeudi 13 Janvier 2022 à 10 heures, au siège social de Tuninvest finance Group, Immeuble Integra - Lot B9, Centre Urbain Nord angle immeubles TLG et CEPEX - 1082 Tunis Mahrajene - Tunisie afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale extraordinaire;

2- Fonds propres en deça de la moitié du capital social;

3- Décisions à prendre sur la base de l'article 388 du CSC ;

4- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2021X01452SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

IGL DISTRIBUTION

Société anonyme

Capital social : 3.200.000 Dinars

Siège social : Route de Gabès Km 10 Zone Industrielle Thyna Sfax

Identifiant unique : 0418284 V

Les actionnaires de la société IGL Distribution sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire prévue le jeudi 13 Janvier 2022 à 9 heures au siège social de Tuninvest finance Group, Immeuble Integra - Lot B9, Centre Urbain Nord angle immeubles TLG et CEPEX 1082 Tunis Mahrajene - Tunisie afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire;

2- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020 ;

3- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020;

4- Approbation des états financiers de l'exercice 2020 ;

5- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2020 ;

6- Répartition du résultat de l'exercice 2020 ;

7- Jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration;

8- Approbation des conventions visées à l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales ;

9- Renouvellement des mandats des administrateurs ;

10- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ; et

11- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2021X01453SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

IGL INDUSTRIES

Société anonyme

Capital social : 4.896.000 Dinars

Siège social : Route de Gabès Km 10

Zone Industrielle Thyna Sfax

Identifiant Unique : 418232 G

Les actionnaires de la société IGL Industries sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire prévue le jeudi 13 Janvier 2022 à 12 heures, au siège social de Tuninvest finance Group, Immeuble Integra - Lot B9, Centre Urbain Nord angle immeubles TLG et CEPEX1082 Tunis Mahrajene - Tunisie, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire ;,

2- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020;

3- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020;

4- Approbation des états financiers de l'exercice 2020 ;

5- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2020 ;

6- Répartition du résultat de l'exercice 2020;

7- Approbation des conventions visées à l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales

8- Lecture du rapport d'activité Consolidé, du rapport général du commissaire aux comptes, de l'exercice 2020 et approbation des états financiers consolidés du groupe IGL pour l'exercice 2020;

9- Jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration;

10- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2021X01454SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

CENTRALE IMMOBILIERE DE L'AVENUE - SA

Société anonyme

Au capital de 200 000 Dinars

Siège social : 2 Rue Hannon Tunis

Matricule fiscal : 000827N/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société la Centrale Immobilière de l'Avenue sa. sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social, 2 Rue Hannon, Tunis le 25 décembre 2021 à neuf heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2018,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2018,

- Examen et approbation s'il y a lieu des états financiers de l'exercice 2018,

- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2018,

- Affectation du résultat de l'exercice 2018,

- Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2018,

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2021403014SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

CENTRALE IMMOBILIERE DE L'AVENUE - SA

Société anonyme

Au capital de 200 000 Dinars

Siège social : 2 Rue Hannon Tunis

Matricule fiscal : 000827N/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société la Centrale Immobilière de l'Avenue sa. sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social 2 Rue Hannon. Tunis, le 29 décembre 2021 à neuf heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2019,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019,

- Examen et approbation s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2019,

- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2019

- Affectation du résultat de l'exercice 2019,

- Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2019

- Renouvellement des mandats des Administrateurs.

2021403015SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

CENTRALE IMMOBILIERE DE L'AVENUE .SA

Société anonyme

Au capital de 200 000 Dinars

Siège social : 2 Rue Hannon Tunis

Matricule fiscal : 000827N/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société la Centrale Immobilière de l'Avenue sa. sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social, 2 Rue Hannon, Tunis, le 29 décembre 2021 à 10 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2020,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2020,

- Examen et approbation s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2020,

- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2020

- Affectation du résultat de l'exercice 2020,

- Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2020.

2021403016SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE EL BEJI

SA au de 57.950D

Municipalité de Sidi Bou Said

RC : 1911221997B

Le conseil d'administration de la société El Béji convoque tous les actionnaires de la société El Béji à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 27 décembre 2021 à 11 h au siège de la société, sis à la Municipalité de Sidi Bou Said, en vue de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020

- Audit et approbation des comptes de la société pour l'exercice 2020,

- Quitus aux Administrateurs

- Affectation des résultats de l'exercice 2020

- Délibération sur l'affaire de la location dar khodrof daly decors,

- Questions diverses,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2021403023SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Mutuelle de base de Volaille de Bizerte

Adresse : Route de Bizerte 7016 El Alia

MF : 1117445 CNM 000

CNSS : 278489-02

Le conseil d'administration de la société Mutuelle de base d'élevage

volaille de Bizerte, fait savoir que l'assemblée générale ordinaire aura lieu mardi le 21 décembre 2021 à dix heures du matin au siège de la délégation d'El Alia,

Avec l'ordre du jour suivant :

La désignation d'un nouveau commissaire aux comptes pour les années 2018-2019 et 2020.

2021403027SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Monsieur Mourad Blibich déclare avoir perdu son titre de propriété d'un appartement de 130 m² situé à route l'Afrane km1 et encore Monsieur Mouldi Blibich déclare avoir perdu son titre de propriété d'une parcelle de terre de 480m² située à route Sidi Mansour km4 et ils veulent extraire chacun un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 30 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2021X01444DIVD2

MINISTERE DU TRANSPORT
Office De La Marine Marchande Et Des Ports
Région Maritime De Djerba

AVIS DE DECOUVERTE DES EPAVES MARITIMES

Vu la loi n° 89-21 du 22 février 1989 relative aux épaves maritimes et notamment son article 5 .

N°	Désignation	nombre	caractéristiques	Signes distinctifs	Lieu de Découverte	Date Découverte	Lieu de Dépot
01	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS	01	L = 06.19 m larg. = 02.28 m C = 00.69 m	Couleur : bleu	Au large	2021/04/22	Local région maritime Djerba
02	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 09.20 larg. =02.70	Couleur : bleu	Au large	2021/04/15	Echoué à10km à l'ouest port Elketef
03	BARQUE A MOTEUR HORS BORD CONSTRUIT EN POLYSTER AVEC 06 GILETS DE SAUVETAGE	01	L =04.82 m Larg.1.97m Puissance moteur 9.9 cv	Couleur : blanc	Au large	2021/05/05	Garde des frontières maritime Houmt Souk
04	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L=10.30 m larg.= 02.70m	Couleur : bleu	Au large	2021/05/07	Borj Ghazi Mustapha Houmt Souk
05	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L= 10.60 m larg.=02.80 m	Couleur : bleu	Au large	2021/05/07	Echoué à l'ouest port Elketef
06	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L= 10.50m larg.= 02.80m	Couleur : gris	Au large	2021/03/26	Société Iko Iko Jdaria
07	ZODIAC PNEUMATIQUE	01	L= 10.00m larg. 02.50 m	Couleur : blanc	Au large	2021/05/10	Garde des frontières maritime Jdaria
08	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L= 10.20 m larg.= 02.85 m	Couleur : gris	Au large	2021/05/19	Echoué à3km à l'ouest port Elketef
09	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 10.80 m larg.= 02.85 m	Couleur : gris	Au large	2021/05/21	Echoué à10km à l'ouest port Elketef
10	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L= 07.20 m larg. = 02.55 m	Couleur : bleu	Au large	2021/05/22	Echoué à10km à l'ouest port Elketef
11	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 10.20 m larg. = 02.70 m	Couleur : bleu	Au large	2021/05/26	Echoue au village Jdaria

12	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 11.00 m larg. = 02.80 m	Couleur : gris	Au large	2021/05/26	Société Iko Iko Jdaria
13	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 11.10 m larg. = 03.00 m	Couleur : bleu	Au large	2021/05/29	Société Iko Iko Jdaria
14	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 10.20 m larg. 02.85 m	Couleur : gris	Au large	2021/05/06	Echoué à lomarit Zarzis
15	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 06.45 m larg. =02.20 m	Couleur : bleu	Au large	2021/05/06	Port de pêche Zarzis
16	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 10.15 m larg.= 02.85 m	Couleur : gris	Au large	2021/05/20	Port de pêche Zarzis
17	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 10.50 m larg. =02.70 m	Couleur : bleu	Au large	2021/05/21	Echoué à Hassi jerbi
18	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 10.10 m larg. = 02.79 m C= 01.05 m	Couleur : gris	Au large	2021/07/14	Echoué à coté port de pêche lougrine
19	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 10.30 m larg. = 02.80 m	Couleur : bleu	Au large	2021/06/11	Echoue au village Jdaria
20	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 10.60 m larg. = 02.80 m	Couleur : bleu	Au large	2021/06/28	Echoue au village Jdaria
21	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 11.00 m larg. = 03.00 m	Couleur : bleu	Au large	2021/07/23	Echoue entre village Jdaria et l'île d'Elbiban
22	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 09.80 m larg. = 02.75 m	Couleur : bleu	Au large	2021/07/12	A l'entrée du port de Houmt Souk
23	BARQUE CONSTRUIT EN POLYSTER	01	L = 04.95 m larg.= 01.85 m	Couleur : blanc	Au large	2021/07/12	Port de Houmt Souk(Garde des Frontières maritime de Houmt Souk)
24	ZODIAC PNEUMATIQUE	01	L = 06.20 m larg. = 02.50 m	Couleur : gris	Au large	2021/05/17	Port de Houmt Souk(Garde des Frontières maritime de Houmt Souk)
25	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 11.65 m larg. = 03.05 m	Couleur : bleu	Au large	2021/07/05	Echoué au port Houmt Souk (à l'est chantier naval)
26	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 15.00 m larg.= 05.00 m	Couleur : bleu	Au large	2021/08/06	Echoué à Ras Rmall
27	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 10.40 m larg.= 02.75 m	Couleur : bleu	Au large	2021/06/14	Service régional de la sécurité maritime de Zarzis

28	BARQUE A MOTEUR CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 14.70 m larg.= 04.50 m moteur Daewoo 06 cylindres	Couleur : bleu	Au large	2021/06/24	Echoué au port de pêche d'Elketef
29	BARQUE A DEUX MOTEURS CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L 08.95 m larg. = 02.50 m moteur1 yamaha 40 cv n° de série 66TKL1246894 moteur 2 : 02 cylindres marque et n° de série illisibles	Couleur : bleu	Au large	2020/08/13	Service régional de la sécurité maritime de Zarzis
30	BARQUE CONSTRUIT EN EN POLYSTER	01	L = 04.97 m larg. = 01.83 m C = 00.65 m	Couleur : blanc	Au large	2021/08/11	Service régional de la sécurité maritime de Zarzis
31	BARQUE CONSTRUIT EN EN POLYSTER	01	L = 04.80 m larg. = 01.97 m	Couleur : bleu	Au large	2021/08/25	Service régional de la sécurité maritime de Zarzis
32	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 10.10 m larg. = 02.80 m	Couleur : bleu	Au large	2021/09/07	Echoué à Sidi Salem djerba
33	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS	01	L = 06.20 m larg. = 02.10 m	Couleur : bleu	Au large	2021/09/07	Echoué à Sidi Salem djerba
34	BARQUE CONSTRUIT EN EN POLYSTER	01	L = 04.50 m larg. = 01.70 m	Couleur : blanc	Au large	2021/09/07	Port de Houmt Souk(Garde des Frontières maritime de Houmt Souk)
35	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 10.00 m larg. = 02.85 m	Couleur : bleu	Au large	2021/07/27	Base nautique n°16
36	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 10.35 m larg. = 02.82m	Couleur : bleu	Au large	2021/08/04	Restaurant Tippaza plage Yati2 à Midoun
37	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 10.50 m larg. = 02.80 m	Couleur : bleu	Au large	2021/05/31	Plage hôtel Caliméra à droite base nautique n°14
38	CANOT A RAMES CONSTRUIT EN BOIS	01	L = 04.70 m larg.= 02.05 m	Couleur : bleu & blanc	Au large	2021/07/12	Echoué à Ras Rmall
39	BARQUE A DEUX MOTEURS CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 10.20 m larg. = 02.80 m moteur 1 :yamaha 60 cv n° de série 6K5KL1078283 Moteur 2 : yamaha 40 cv n° de série illisible	Couleur : bleu	Au large	2021/07/30	Port de pêche Elketef et local sous quartier

40	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 10.60 m larg. = 02.80 m	Couleur : bleu	Au large	2021/05/29	Echoué à Ogla Zarzis
41	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 10.45 m larg. = 02.75 m	Couleur : bleu	Au large	2021/08/11	Echoué à gauche Hôtel zaphir Zarzis
42	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 10.10 m larg. = 02.80 m	Couleur : gris	Au large	2021/09/05	Echoué à gauche Hôtel zaphir Zarzis
43	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 07.66 m larg. = 02.45 m	Couleur : bleu & rouge	Au large	2021/09/05	Echoué à Ogla Zarzis
44	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 10.15 m larg.= 02.80 m	Couleur : gris	Au large	2021/09/05	Echoué à Ras Trab Zarzis
45	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 10.95 m larg. = 03.05 m	Couleur : marron & rouge	Au large	2021/09/05	Echoué à Ogla Zarzis
46	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 10.50 m larg. = 02.80 m	Couleur : bleu	Au large	2021/06/16	Echoué à Saguia Midoun
47	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 10.80 m larg. = 02.90 m	Couleur : bleu	Au large	2021/08/04	Echoué à Saguia Midoun
48	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 12.85 m larg. = 03.25 m	Couleur : noir	Au large	2021/06/16	Echoué à Saguia Midoun
49	BARQUE CONSTRUIT EN BOIS ET RECOUVERT EN POLYSTER	01	L = 10.45 m larg. = 02.80 m	Couleur : gris	Au large	2021/08/07	Echoué au village Jdaria
50	BARQUE CONSTRUIT EN POLYSTER	01	L = 07.80m Larg.= 02.60m	Couleur : bleu	Au large	2021/08/17	GARDES DES FRONTIERES MARITIME AGHIR

2021R03004DIVD2